

MALATHION

**STOP
AVANT D'UTILISER CE PESTICIDE
LIRE L'ÉTIQUETTE**

FYFANON® TECHNIQUE

POUR FINS DE FABRICATION SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF : **Malathion 96,5 %**

1 gallon contient 9,79 livres de malathion, l'équivalent de 1,17 kg par litre

N° D'HOMOLOGATION : **18150**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Attention : irritant pour les yeux.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON
AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

<p>EN CAS D'URGENCE MÉDICALE IMPLIQUANT CE PRODUIT, COMPOSER SANS FRAIS, LE JOUR OU LA NUIT, 1-800-331-3148.</p>
--

Produit du Danemark

FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
1-833-362-7722

CONTENU NET : 250 Kg à vrac

Date d'expiration: yyyy-mm-dd

Code de lot: XXXX-XXX-X

Ce produit ne doit pas être vendu ou utilisé pour la formulation des préparations commerciales ou emballé de nouveau pour des préparations commerciales après la date d'expiration.

Tous les préparations commerciales formulés et remballés fabriqués à partir de ce produit doivent être donnés une date d'expiration au plus tard à la date d'expiration ci-dessus.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

MODE D'EMPLOI

Utiliser seulement pour la fabrication d'insecticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS

DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou de contact avec la peau. Éviter de respirer le brouillard. Éviter le contact avec la peau. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés. Ne pas contaminer les aliments destinés aux humains ou aux animaux.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit est un inhibiteur de la cholinestérase. Traiter selon les symptômes. L'atropine est un antidote.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les poissons. Garder à l'écart des lacs, cours d'eau, étangs, marais maritime et estuaires. Ne pas appliquer lorsqu'il y a des risques d'écoulement. Ne pas contaminer l'eau pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Appliquer ce produit seulement selon les recommandations sur la présente étiquette.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau, ni les aliments pour humains ou animaux pendant l'entreposage ou l'élimination.

Entreposer dans son contenant original. Entreposer le produit dans un endroit frais (<23°C), sec, bien ventilé à l'écart des semences, des engrais ou des autres pesticides. Garder à l'écart du feu, d'une flamme nue ou autre source de chaleur. Ne jamais chauffer au-dessus de 55 °C (131 °F). De plus, éviter de chauffer localement au-dessus de cette température. Ne pas utiliser après la date d'expiration indiquée sur le panneau primaire.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales.

Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des restes de produits ou sur le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

®FYFANON et FMC sont est une marque déposée de CHEMINOVA A/S, Danemark